

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/95
12 septembre 2003

(03-4866)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

ANGOLA

Déclaration de S.E. M. Vitorino Domingos Hossi
Ministre du commerce

Je tiens au nom du gouvernement angolais et de la délégation qui m'accompagne, à exprimer ma sincère et profonde gratitude au gouvernement et au peuple mexicains, pour l'hospitalité qui nous a été accordée depuis notre arrivée et pour les exceptionnelles conditions créées pour l'organisation des travaux de cette cinquième Conférence ministérielle de l'OMC.

C'est avec une particulière satisfaction que je me dirige à cette Conférence des Ministres et aux hauts fonctionnaires des pays Membres de l'Organisation mondiale du commerce, qui se réunissent dans cette belle et historique ville de Cancún pour débattre et trouver les solutions plus fiables pour les nombreuses questions économiques et commerciales inscrites dans l'Agenda de travail, et particulièrement pour définir l'étape à suivre pour la conduite à bon terme des négociations commerciales lancées à Doha.

Depuis le lancement historique du Cycle de Doha, nous constatons avec une certaine déception que le mandat donné par les États Membres, lors de la quatrième Conférence, figurant dans la Déclaration de Doha, n'a pas été satisfait, fondamentalement dans certains domaines d'importance capitale pour le commerce des pays en développement en général et des pays moins avancés en particulier mettant en cause l'appellation même du "cycle pour le développement" et, plus grave encore, la crédibilité de l'OMC en tant que forum multilatéral capable de trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes graves des États Membres plus vulnérables.

L'engagement collectif pris à Doha de placer les intérêts et les besoins des pays en développement au centre du programme de travail, devra, non seulement être réaffirmé à Cancún mais également être rapidement concrétisé par le biais de réalisation de progrès constructifs et de matérialisation des compromis engagés.

À cet égard, nous pensons qu'il est opportun de réaffirmer ici la validité et la pertinence des déclarations de Dhaka (Bangladesh) (deuxième Conférence des Ministres du commerce des pays les moins avancés); de l'île Maurice (première session ordinaire des Ministres du commerce de l'Union africaine); et les conclusions de la sixième réunion des Ministres ACP du commerce réalisée à Bruxelles, lesquelles reflètent les déceptions et les aspirations des PMA, des pays africains et des pays ACP quant à l'évolution des négociations commerciales en cours.

Malgré ce climat de déception régnant, nous devons féliciter à sa juste valeur l'approbation récente par le Conseil général de la décision relative à la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique.

Il s'agit d'une décision importante et très attendue par les pays africains en général et particulièrement par les pays qui sont fortement confrontés aux problèmes de santé publique, surtout ceux résultant du SIDA, de la tuberculose, de la malaria et autres épidémies.

Nos populations sauront apprécier les efforts fournis par tous les États Membres de l'OMC, (surtout les pays développés et les pays producteurs), pour aboutir au consensus nécessaire et à la conclusion heureuse de cet accord.

Le signe positif que l'OMC a transmis à la communauté internationale devra servir de base pour la solution des autres questions commerciales encore en suspens et qui font partie de l'agenda de Doha.

La République de l'Angola, qui vit aujourd'hui en paix, considère que la libéralisation du commerce peut avoir un effet positif dans la croissance économique et reconnaît l'importance de l'intégration des politiques commerciales dans les stratégies nationales de l'éradication de la pauvreté, contribuant ainsi au développement durable.

Cependant nous avons pleinement conscience que l'ouverture des marchés ne constitue pas, en soi, la solution aux innombrables problèmes sociopolitiques, économiques et financiers auxquels l'Afrique est encore confrontée, d'autant plus que les efforts consentis par les pays africains pour promouvoir leur progrès économique et social sont fortement entravés par des facteurs internes et surtout externes sur lesquels ils n'ont aucune action déterminante. Parmi ces facteurs nous relevons:

- la fluctuation des prix des produits de base et la détérioration des termes d'échange;
- la dépendance à un ou deux produits d'exportation;
- les faibles niveaux d'investissement étranger direct, y compris le transfert de technologie,
- la diminution de l'Aide publique au développement (APD);
- le poids de la dette externe;
- les difficultés d'accès aux marchés, et autres.

Cette tendance devra être inversée rapidement de façon à ce que les pays en voie de développement puissent jouer effectivement son rôle et s'insérer de façon harmonieuse dans le commerce mondial.

Dans ce contexte, nous appelons toutes les nations, en particulier les pays développés, à apporter un soutien plus effectif et concret à nos pays, dans la recherche de solutions plus justes et équitables pour la parfaite réalisation des aspirations plus profondes des pays en voie de développement souvent marginalisés par le système commercial international.

La conclusion équilibrée du Cycle de Doha constituera sans doute une contribution précieuse à la solution de certaines des difficultés rapportées.

De cette façon, nous appelons tous les États Membres de l'OMC à faire preuve de bon sens, de compromis et d'engagement constructif pour que les négociations de Doha contribuent effectivement au développement.

Bien que nous considérions que le processus utilisé pour la présentation du projet de texte ministériel ne soit le plus correct et que ce dernier ne reflète pas fidèlement le mandat pour le développement de Doha, mon pays s'engagera d'une façon constructive et contribuera de façon positive à l'obtention et au plein succès de cette Conférence.

Pour conclure, qu'il me soit permis de présenter nos félicitations aux Républiques du Cambodge et du Népal pour leur accession au sein de l'OMC.
